

## Aide financière communale à l'achat de machines agricoles neuves et d'occasion

Nom	:
Prénom	:
Adresse	:
Domicile	:
N° de portable	:
E - mail	:
communal en date du 26.0	on <mark>liste référente</mark> dans le règlement du <b>01.01.2025</b> adopté par le conseil <b>3.2025</b> )
Types de machines	Neuve Occasion
Prix de la machine	
Avec reprise d'une ancienne machine	oui non
Nombre d'UGB	:
Modalités complémentai	res
Cette demande est la pren	nière du genre formulée par le requérant :
Si non, dates des requêtes	précédentes :
Adresse de paiement de l'a	aide (banque ou CCP) :
No IBAN	
Merci de nous transmettr	e une copie de la facture ainsi qu'une pièce justificative de paiement.
Date :	Signature :
	A compléter au verso →







## IV. Règles de base à respecter

exploitant	La commission	
		Respecter toutes les lois et ordonnances qui régissent le domaine agricole et leurs dispositions d'exécution, ainsi que les autres bases légales en vigueur s'appliquant à la production en Suisse.  Respecter les PER.
		Respecter les règlements cantonaux et communaux.
		Respecter les règles en matière d'entreposage et d'épandage des engrais de ferme ou des engrais.
		Respecter les routes, chemins, sentiers et pistes de vélos homologuées (signalement des clôtures de manière visible).
		Respecter le domaine public (évacuation des machines et du matériel agricole du domaine public).
		Respecter le règlement communal de police, notamment sur toutes les questions relatives à la salubrité publique.
		Respecter le règlement d'exécution de la loi sur la chasse, notamment l'article 60 relatives aux directives sur les clôtures.
		Respecter les engagements financiers envers la Commune et la Bourgeoisie.
	sur une propos communal, l'exig	des suppressions, voire des restitutions des contributions communales.  Pete que tout manquement aux présentes dispositions puisse entraîne ition de la commission d'agriculture et une décision du conseigence du remboursement partiel ou total de la subvention perçue a des infractions constatés.
	Date:	Signature de l'exploitant :
	ervée à la commission d'a ntion machines	griculture
Date		:
Constat	et remarques	:
Préavis	à l'intention du Co	nseil communal :
Date :		Signature :





